



ECAB
KGV

www.ecab.ch



www.eca-vaud.ch



www.geneve.ch/dctj



www.ecap-ne.ch



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
www.vs.ch/sscm



ECA • JURA
www.eca-jura.ch

Ce document doit être remis à l'ECA Jura lorsque l'installation parafoudre est terminée

AVIS D'ACHÈVEMENT DE L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS (PARAFOUDRE)

Dossier n°

Numéro du bâtiment Rue ou lieu-dit

N° postal Localité

Commune District

Propriétaire

Nom Prénom

Rue NP et localité

Tél. privé Tél. prof Tél. portable

Adresse courriel (e-mail)

Installateur électricien

Nom et adresse

Tél Tél portable

Adresse courriel (e-mail)

Dès que l'installation est terminée, cet avis sera envoyé à l'Établissement ou au canton concerné. **Si l'installation est subventionnée, les factures, les preuves de paiement, ainsi que les coordonnées bancaires ou postales du bénéficiaire doivent être annexées à cet avis (joindre bulletin de versement).**

Établissement bancaire:

IBAN ou CCP :

L'installateur-électricien soussigné déclare que l'installation est conforme aux principes SEV 4022 (systèmes de protection contre la foudre) et SEV 4113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

Date	Timbre de l'installateur	Nom du porteur de l'autorisation	Signature
<input type="text"/>			_____

Préavis de l'autorité compétente (ne pas remplir)

Facture de l'installateur-électricien Fr. _____

Autre(s) facture(s) Fr. _____

Fr. _____

Taux de subvention _____ Total admis des factures Fr. _____

Montant de la subvention Fr. _____

Date et signature : _____